

Cycle 2017-2018

FORMATION DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS



www.grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole

Formation > Cycle 2017-2018

COMPTABILITÉ

Optimiser la gestion financière de son association

Module 1 ▶▶▶

Session 1 : 13, 14 et 15 novembre 2017

Session 2 : 12, 13 et 15 mars 2018

Découvrir et s'initier à la comptabilité des associations

Module 2 ▶▶▶

26, 27 février et 1^{er} mars 2018

La fiscalité des associations



JURIDIQUE

Connaître l'environnement juridique et social du monde associatif

Module 3 ▶▶▶

8, 9 et 11 janvier 2018

La responsabilité civile et pénale des dirigeants associatifs

Module 4 ▶▶▶

23, 24 et 26 avril 2018

L'association employeur



MANAGEMENT ET COMMUNICATION

Développer le projet associatif et communiquer

Module 5 ▶▶▶

15, 16 et 18 janvier 2018

La méthodologie de projet

Module 6 ▶▶▶

Session 1 : 27, 28 et 30 novembre 2017

Session 2 : 3, 4 et 5 avril 2018

Définir une stratégie de communication pour développer l'association

Module 7 ▶▶▶

26, 27 et 29 mars 2018

Le management d'une équipe de bénévoles



FUNDRAISING

Mécénat, parrainage, collecte financement

Module 8 ▶▶▶

Session 1 : 6, 7 et 23 novembre 2017

Session 2 : 1^{er}, 6 et 8 février 2018



La Métropole de Lyon soutient les associations de son territoire par l'attribution de subventions, mais aussi par des conseils personnalisés et des formations, dont vous trouverez le programme détaillé pour la saison 2017-2018 dans ce fascicule.

Leur coût est pris en charge par la Métropole de Lyon.

Ces formations s'adressent aux responsables associatifs bénévoles des associations dont le siège est situé sur le territoire de la Métropole.

INSCRIPTION

Télécharger le formulaire d'inscription sur notre site Internet www.grandlyon.com rubrique Vie associative et le renvoyer, validé par le Président de l'association, au service Vie associative.

Une formation par association et par an.

En cas de places disponibles, un deuxième choix est possible.

CONDITIONS D'ACCÈS

Une convocation est envoyée à chaque stagiaire.

Avant la 1^{ère} séance de la formation, les stagiaires devront se présenter à l'Hôtel de la Métropole munis de cette convocation et d'une pièce d'identité.

Attention : l'inscription n'est acquise qu'à réception d'une confirmation d'inscription envoyée par la Métropole de Lyon.

3^{ÈME} ÉDITION

FORMATION

Cycle 2017-2018



COMPTABILITÉ

Optimiser la gestion financière de son association

Module 1

Découvrir et s'initier à la comptabilité des associations

- la présentation des principes et méthodes comptables,
- la mise en œuvre d'une comptabilité simple de trésorerie,
- le contrôle budgétaire interne,
- les livres comptables,
- la présentation des documents annuels de synthèse (bilan, compte de résultat, budget prévisionnel).

Module 2

La fiscalité des associations

- la présentation de la méthode d'analyse, des principes et critères de fiscalisation. La règle des «4P»,
- les principales exonérations fiscales, les franchises,
- les obligations déclaratives.

Formation composée de 3 séances de 2h

Session 1 : 13, 14 et 15 novembre 2017

Session 2 : 12, 13 et 15 mars 2018

Hôtel de Métropole LYON 3

Salle D niveau 01 - 18h – 20h

Formation composée de 3 séances de 2h

26, 27 février

et 1^{er} mars 2018

Hôtel de Métropole LYON 3

Salle D niveau 01 - 18h – 20h



JURIDIQUE

Connaître l'environnement juridique et social du monde associatif

Module 3

La responsabilité civile et pénale des dirigeants associatifs

- le statut des dirigeants associatifs,
- les principes généraux de la responsabilité civile et pénale en droit,
- les responsabilités respectives des personnes physiques et des personnes morales,
- la responsabilité civile des dirigeants associatifs,
- la responsabilité pénale des dirigeants associatifs.

Module 4

L'association employeur

- les obligations de l'employeur associatif,
- la gestion simplifiée de l'emploi : le chèque emploi associatif,
- le contrat de travail, la convention collective,
- la procédure de licenciement, les risques, le conseil des prud'hommes,
- le contrôle administratif de l'État (URSSAF, services fiscaux).

Formation composée de 3 séances de 2h

8, 9 et 11 janvier 2018
Hôtel de Métropole LYON 3
Salle D niveau - 01 - 18h – 20h

Formation composée de 3 séances de 2h

23, 24 et 26 avril 2018
Hôtel de Métropole LYON 3
Salle D niveau 01 - 18h – 20h

3^{ème} ÉDITION

FORMATION

Cycle 2017-2018



MANAGEMENT ET COMMUNICATION

Développer le projet associatif
et communiquer

Module 5

La méthodologie de projet

- la formulation d'objectifs généraux et opérationnels,
- la définition des moyens d'évaluation de mon projet,
- savoir trouver et mobiliser des partenaires,
- les modalités de mise en œuvre du projet,
- les moyens humains et matériels du projet,
- la communication du projet.

Module 6

Définir une stratégie de communication pour développer l'association

- la clarification de son projet associatif,
- le développement de supports et d'outils de communication,
- la communication interne et externe,
- le budget communication.

Formation composée de 3 séances de 2h

15, 16 et 18 janvier 2018
Hôtel de Métropole LYON 3
Salle D niveau 01 - 18h – 20h

Formation composée de 3 séances de 2h

Session 1 : 27, 28 et 30 novembre 2017
Session 2 : 3, 4 et 5 avril 2018
Hôtel de Métropole LYON 3
Salle D niveau 01 - 18h – 20h



FUNDRAISING

La diversification des ressources :
mécénat, parrainage, collecte,
financement participatif...

Module 7

Le management d'une équipe de bénévoles

- la place du bénévole dans l'association,
- les recrutements des bénévoles,
- la gestion d'une équipe, les outils disponibles pour impliquer les bénévoles,
- les relations entre bénévoles et salariés,
- la valorisation du bénévolat,
- la formation et la relève.

Formation composée de 3 séances de 2h

26, 27 et 29 mars 2018
Hôtel de Métropole LYON 3
Salle D niveau 01 - 18h – 20h

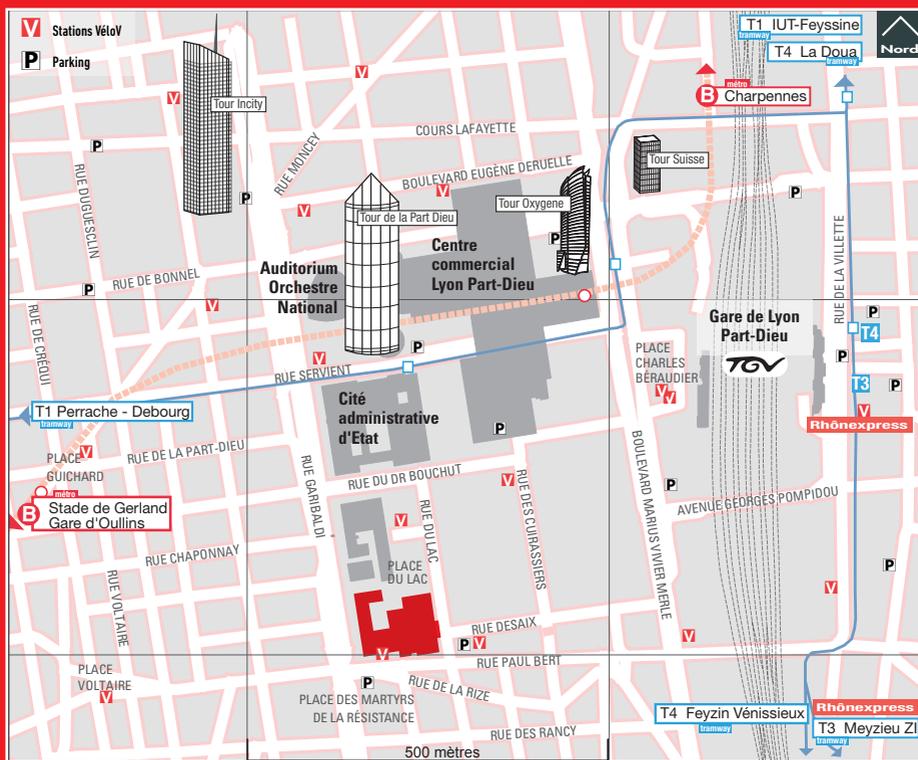
Module 8

- Mécénat et dons privés : avantages du mécénat, liens avec le mécène, reconnaissance d'intérêt général et fiscalité,
- Parrainage : sponsors possibles, plan de communication, contrepartie, fiscalité,
- Financement participatif : détermination du projet, contreparties attendues,
- Autres sources de financement : collecte et organisation de manifestations, fonds de dotation...

Formation composée de 3 séances de 2h

Session 1 : 6, 7 et 23 novembre 2017
Session 2 : 1^{er}, 6 et 8 février 2018
Hôtel de Métropole LYON 3
Salle D niveau 01 - 18h – 20h

Plan d'accès Hôtel de la Métropole de Lyon



Métropole de Lyon

20, rue du Lac - CS 33569

69505 Lyon cedex 03

www.grandlyon.com

Secrétariat/formation de la Vie Associative

Tél. : 04 26 83 94 84

servicevieassociative@grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole